

## La Fondation Groupama annonce l'élection de Patrick Laot à sa présidence et l'arrivée de Céline Médard comme Déléguée Générale



### La Fondation Groupama annonce l'élection de Patrick Laot à la présidence de la Fondation, succédant à Sylvie Le Dilly.

Depuis plus de 25 ans, la Fondation Groupama agit en faveur de la lutte contre les maladies rares à travers le soutien à la recherche, l'accompagnement des familles et le financement d'initiatives solidaires sur l'ensemble du territoire.

Président de la caisse régionale Groupama Rhône-Alpes Auvergne, Patrick Laot devient président de la Fondation Groupama avec la volonté de poursuivre et renforcer les engagements portés avec l'appui des élus référents, des Caisses régionales Groupama, des filiales du Groupe, de l'équipe de la Fondation ainsi que de l'ensemble des partenaires mobilisés.

« Devenir président de la Fondation Groupama, c'est porter une ambition : celle de renforcer notre impact face aux maladies rares. En m'engageant, j'ai à cœur de poursuivre la dynamique installée par la précédente présidente. Cet engagement de Groupama depuis plus de 25 années pour vaincre les maladies rares traduit la fidélité de notre Groupe mutualiste à ses valeurs de proximité et de solidarité. »

— *Patrick Laot, Président de la Fondation Groupama*

La Fondation tient à remercier chaleureusement Sylvie Le Dilly, Présidente de 2022 à 2026, pour son implication et le travail accompli au cours de sa présidence.

Cette évolution s'accompagne de l'arrivée de Céline Médard en tant que Déléguée Générale de la Fondation Groupama, à la suite du départ à la retraite de Sophie Dancygier.

Précédemment Secrétaire Générale et Directrice Communication en Caisse régionale pendant 15 ans, elle connaît les enjeux terrains de la Fondation. Elle conduira le

développement de la Fondation et des projets soutenus au service des personnes touchées par les maladies rares, en lien avec les Caisses régionales et les filiales du Groupe.

Ensemble, Patrick Laot et Céline Médard poursuivront la mobilisation de la Fondation Groupama aux côtés de l'ensemble des acteurs engagés dans la lutte contre les maladies rares.

### **À PROPOS DE LA FONDATION GROUPAMA :**

Créée en 2000, la Fondation Groupama est la première fondation d'entreprise entièrement dédiée à la lutte contre les maladies rares.

Ces dernières touchent plus de 3 millions de personnes en France et sont un véritable enjeu de santé publique et de société. C'est la raison pour laquelle la Fondation s'appuie sur deux axes stratégiques : faire avancer la recherche et améliorer le parcours de vie des patients et de leur famille. Elle soutient des équipes de recherche, des institutions et des associations de patients.

Illustration du modèle mutualiste de Groupama, la Fondation s'appuie sur un réseau unique d'élus référents dans les territoires qui se mobilisent et collectent des fonds pour les associations à travers les Balades et événements solidaires.

Acteur privé de référence, la Fondation a ainsi reversé depuis 2000 plus de 14 millions d'euros pour la lutte contre les maladies rares, soutenu 64 équipes de recherche et accompagné 385 associations.

Plus d'informations sur : [www.fondation-groupama.com](http://www.fondation-groupama.com)

### **Contact presse :**

Ségolène Charney – [segolene.charney@groupama.com](mailto:segolene.charney@groupama.com) - 06.07.01.75.33

Julie Bataille – [julie.bataille@groupama.com](mailto:julie.bataille@groupama.com) - 06 31 68 99 24